

ACADEMIE DE MONTPELLIER

ETABLISSEMENT : COLLEGE Georges CLEMENCEAU

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 30/03/2018

Présidence de : Sylvie Le Bolloch

Quorum : 15

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

Avis
Vote
Extrait
Motion

Numéro d'acte

Pièces jointes

désignation

N°

I. Compte financier 2017

1 Compte financier
2017

II. Acceptation don FSE Ski 5^{ème}

2 Don FSE

III. Décision Budgétaire
Modificative

3 DBM

IV. Informations et questions
diverses

4 Questions
diverses

Signatures

Le Président

Le Secrétaire de séance



COLLEGE G. CLEMENCEAU
LA PRÉFECTURE
MONTPELLIER



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 09 avril 2018

	Qualité	Nom – Prénom	Titulaires			Nom- Prénom	Suppléants		
			P	A	E		P	A	E
Administration	Chef d'établissement Adjoint	Le Bolloch	X						
		Sylvie Geraud	X						
	Gestionnaire CPE	Lyne Vaucelle Marie- Odile	X						
		MANCUSO Elisa	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Bodkin Maud		x					
Personnalité qualifiée	Commune siège	Malek Jérémie			x				
		Lescure Hélène	x						
Personnalité invitée	Agent comptable	Mme STRZEPEK Véronique	x						
Total									
		Darracq Jean- François	X						
		Descoux Christine	X						
		Nacer-Cherif Sofiane	X						
		Notari Isabelle Spencer	X	X					
		Deborah Mas Phiippe	X						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Ayari Anissa	X						
		Paris Virginie	X						
		Pasdeloup Marie-Hélène	X						
		Szturemski	X						
		Eléonore Testa	X						
		Guillaume Thibaud Jean- Baptiste		X					
		Elèves	Astric Antoine	X					
		Ben Ghozi Pauline			X				
Total									

La séance débute à 18h05.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des 15 membres présents.

Concernant le PV du 29 janvier, M. Mas souhaite que soit rectifiée dans le paragraphe « questions, remarques et discussion » la mention : « une heure de vie de classe » par « une demi-heure de vie de classe » pour l'accompagnement à l'orientation

Le PV est approuvé par les 15 personnes présentes.

Mme Vaucelle, gestionnaire, présente le **rapport d'exécution budgétaire 2017** ainsi que le détail des recettes et dépenses 2017.

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE 2017 COLLEGE CLEMENCEAU

Subvention de fonctionnement 2017 CD34 = 67.980€ (AP 13528€ ET ALO 54452€ Reversement au lycée service ALO) et 1266€ pour l'EPS en plus.

Pour mémoire en 2016 : 72283€ (+1269€ EPS)

en 2015 : 75486€ (+1269€ EPS)

en 2014 : 76854€ (+1348€ EPS)

AP /ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

Recettes non prévues sur le budget initial et encaissées en 2017 :

- 1) Dégradations: 256.60€
- 2) Technologie : 80€

Crédits globalisés utilisés en 2017 :

- 1) Carnets de correspondance : 1194.60€
- 2) Manuels scolaires : 19095.86€
- 3) Droits de reprographie : 655.05€

Report 2018 = 642.05€ + 2000€ de parcours éducatifs

dépenses pédagogiques financées sur le budget : 5040.08€ (7742.30€ en 2016 et 6316.63€ en 2015)

AET / 903.84€ (Théâtre 119.42€ Cinéma 271.42€ Patrimoine 513€)

VOYAGES 3959.24€ (ski 1433.12€ Espagne 912.28€ Heidelberg 553.86€
Angleterre 1059.98€)

SORTIES autres : 177€

Voyages scolaires :

- 1) Voyage en Angleterre du 26 au 31/03/17 : 49 élèves de 4èmes x 310€ FSE 833€
BUDGET 1059.98€

- 2) Voyage Espagne du 27/3/17 au 01/04/17: 48 élèves de 3èmes x 280€ FSE 480€ et budget collège 912.28€.
- 3) Voyage à Heidelberg (appariement) 6^{ème} et cinquième du 20 au 27/03/17 : 22 élèves x 120€ budget 527.26€
- 4) Séjour au ski du 06 au 10/03/17 pour les 5èmes : 78 élèves x 235€ (+3 annul à 40€) FSE 1540€ Budget 1433.12€

SUBVENTIONS AET/CD34 :

AET CLG AU CINEMA : 767.42€ subv.376€ +budget

AET écrire au moyen âge : 905€ subv 344€ + budget

AET filles/Garçons : 1585.54€ subv 1504€ + budget

AET Intégration 6èmes (rentrée 25017) 850€ subv 700€ + budget

AET monde Judiciaire(2017/2018) 500€ (subv.)

Les autres lignes disponibles concernent des AET à réaliser en 2018 et perçues fin 2017 (report des crédits).

Subvention équipement CD34 (sur report reliquat) : 4171.75€ (report 6.43€) réparti entre le AP et le ALO.

2 Vidéoprojecteurs + 1 imprimante techno + 1 imprimante princ.adjte

+ 1 fauteuil secrétariat collège + 1 imprimante secr.clg + mobilier v.sco clg et salle informatique.

EPS / SUBVENTIONS TRANSPORT et MNS : 14080€ et 2160€ (cf dépenses)

VE : VIE DE L'ELEVE

- 1) **Fonds social utilisé en 2017** : 4904.81€ dont 583.61€ de F.DIV.(5élèves) 1810.20€ pour les repas (23 élèves) et 2511€ pour les voyages (30 élèves) **-report 2018 = 5180.70€** dont la subv. 2018 de 2410€. Pas de problème pour 2018 en raison du report équivalent aux dépenses 2017. Par contre sur 2019, si nous ne disposons que d'un montant équivalent à la subvention 2018 (2410€), il faudra revoir à la baisse le barème d'attribution.
- 2) **AIDES AUX REPAS CD34** (0.60€ ou 1.20€ selon le quotient familial) : **4264.20€** (3861.60€ en 2016 4113.60€ en 2015 et 4352.40€ en 2014. LES 2 AIDES PEUVENT SE CUMULER. Beaucoup d'élèves bénéficient d'aides mais mangent pas ou très peu au self.

SBN /BOURSES NATIONALES

Montant total = **35.816,18€** (plus de remise de principe depuis septembre 2016).

En 2017/2018 nous avons 46 élèves bénéficiant du taux 1, 54 du taux 2 et 64 du taux 3 soit 164 élèves boursiers.

NB / chaque année des aides sur le fonds social sont demandées sans avoir fait la demande de bourse nationale ni la demande d'aide aux repas.

LES DEMANDES DE BOURSES sont depuis cette année dématérialisées, ce qui n'est pas sans poser de problèmes (il y a encore beaucoup de dossier papier).

OBSERVATIONS

La restauration est assurée par le lycée CLEMENCEAU / en cuisine autonome restructurée en 2017.

Pas d'immobilisations en 2017 ni de dépréciations (tout est déprécié).

Personnels : 2 CAE gérés pour la paye par le lycée ST clément de Rivière. Le personnel propre au collège sont la principale-adjointe, 1 CPE + AED/CAE , 1 documentaliste, ½ infirmière et les enseignants du collège.

Les autres personnels : administratifs, labos, TOS sont sur le lycée.

LE RESULTAT EST EXCEDENTAIRE DE 1570.27€ (pas de prélèvement en cours d'année).

Le fonds de roulement est de 45699.23€ au 31/12/17 dont 13929€ prélevés lors du budget 2018 pour compenser la baisse de la subvention 2018 du CD34.

Nb : le reversement sur le lycée étant forfaitaire et sans surprise donc, seules les dépenses pédagogiques et sociales sont retracées dans la comptabilité collège.

M.Nacer-Cherif regrette la suppression en 2017 de la subvention d'équipement du CD34 et de la baisse de la subvention de fonctionnement 2018. Mme Strzepek, agent comptable, spécifie que toutes les subventions des collèges dont elle a la charge ont été diminuées.

Mme Le Bolloch précise qu'il y aura, néanmoins, une dotation spécifique du département pour le matériel informatique.

Mme Géraud annonce que le collège devrait être doté d'une classe mobile en 2018 et recevra 6 ordinateurs avec une imprimante laser couleur pour le CDI. Par ailleurs, les postes des salles de technologie devraient être remplacés en 2019.

M.Nacer-Chérif suggère de demander une subvention supplémentaire pour le remplacement du matériel.

Mme Vaucelle commente la subvention du fonds social. Elle pense que cette année la subvention devrait permettre de fonctionner normalement mais elle redoute que ce ne soit pas le cas l'an prochain puisque la subvention allouée fin 2017 a été fortement réduite. Elle précise que certaines familles font des demandes de fonds social alors qu'elles ne déposent pas de dossier de demande de bourses ou de demande d'aide aux repas bien qu'elles puissent y prétendre. Certains élèves ont fait une demande d'aide aux repas mais en définitive ne mangent pas ou peu à la cantine. D'autres bénéficient de la gratuité mais, là encore, ils ne prennent pas ou peu de repas au restaurant scolaire.

Mme Vaucelle explique que les biens immobilisés sont intégralement dépréciés depuis plusieurs années. Il y a très peu de matériel potentiellement immobilisable (valeur supérieure à 800 euros HT), et en général ces achats se font sur la partition (donc sur le lycée) ou en dotation par la collectivité.

M. Darracq demande si la baisse de la subvention du conseil départemental(budget 2018) est liée à l'importance des fonds de roulement. C'est effectivement ce que le CD34 a pris en compte pour l'ensemble des collèges.

Mme Strzepek note que l'établissement dispose maintenant de 78 jours de fonds de roulement ce qui le place dans la moyenne.

Le compte financier est approuvé sans réserve par les 15 membres du CA.

L'affectation du résultat sur le service général est également votée à l'unanimité soit 15 voix.

PUBRIQUE II. Acceptation du FSE

L'acceptation d'un don de 113 euros du FSE pour le séjour 2018 au ski (classes de 5èmes) est approuvée par les 15 membres.

PUBRIQUE III. Décision Budgétaire Modificative

Une décision modificative budgétaire est présentée. Il s'agit de prélever 3000 euros sur le fonds de roulement afin d'abonder la ligne « sorties scolaires » ce qui, compte tenu du prélèvement déjà fait pour compléter la subvention lors du budget 2018, ramène le fonds de roulement à 61 jours.

Vote 15 pour / 15

PUBRIQUE IV. Informations et questions diverses

Questions déposées par la FCPE

1. Voyages Scolaires : Par cette question les représentants des parents d'élèves souhaitent faire part de leurs remerciements et de leur reconnaissance aux enseignants qui se sont investis dans l'organisation des différents voyages scolaires. Source importante de découverte et d'ouverture (unique pour certains élèves), les voyages scolaires ne sont pas pour les parents un divertissement touristique mais un « moment » pédagogique. Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir s'ils peuvent être utiles à l'organisation de prochains voyages notamment pour faire comprendre l'intérêt auprès des familles.

Mme Le Bolloch remercie les parents de reconnaître l'investissement des enseignants.

M. Testa tient, au nom des parents, à soutenir cet investissement.

Mme Géraud précise que cela représente pour les professeurs beaucoup de travail et une grande responsabilité. Ils rencontrent, cependant, de plus en plus de difficultés surtout face au non respect des engagements pris par certaines familles et aux réactions de mécontentement d'autres.

Mme Géraud souhaite que les voyages fassent l'objet d'un projet. Elle fait remarquer que les voyages et sorties ont, forcément, des incidences sur l'emploi du temps des classes ce qui amènent des réactions de parents pour les cours non assurés.

M. Mas remercie les parents. Il souligne qu'en réalité les enseignants ont été confrontés à des cas particuliers et il n'est pas certain que, malgré leur bonne volonté, les parents puissent aider face à quelques électrons libres qui ne respectent pas les règles du collectif et jouent de mauvaise foi.

M. Testa en est tout à fait conscient mais souhaite que les autres parents témoignent davantage leur soutien aux enseignants.

M.Nacer-Cherif suggère que soit faite, dès le début de l'année scolaire, une information aux parents à propos des voyages et des sorties.

Mme Le Bolloch propose l'élaboration d'une charte des voyages.

2. Le conseil local des parents d'élèves, souhaite organiser deux initiatives pour lesquelles les équipes de l'établissement ont été sollicitées. Une journée des métiers en janvier 2019 d'une part, une bourse aux fournitures (achat groupé) d'autre part. Nous désirons connaître l'intérêt des équipes sur ces deux projets.

En ce qui concerne la bourse aux fournitures, Mme Géraud remet aux parents d'élèves la liste qui a été élaborée en concertation avec les enseignants. M. Testa explique qu'il s'agit de procéder en partenariat avec le collège Joffre à des achats groupés qui permettent d'obtenir des tarifs intéressants afin de proposer un kit complet aux familles. La livraison s'effectuera 2 jours avant la rentrée scolaire.

Mme Le Bolloch dit que l'établissement est totalement favorable à l'organisation d'une journée des métiers. M. Testa pense que c'est un élément important pour les classes d'orientation mais qu'il faudra travailler en collaboration. La FCPE envisage de faire passer un questionnaire à tous les parents dès la rentrée.

Mme Le Bolloch qui a organisé ce genre de manifestation dans un précédent établissement parle d'un partenariat avec certaines associations telles que le Rotary ou le Lion's Club.

Un forum des métiers doit pouvoir permettre de présenter différents métiers mais aussi les différents parcours pour y parvenir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h25.



**LYCEE & COLLEGE
CLEMENCEAU**
31 Avenue Georges Clemenceau
34060 MONTPELLIER Cedex 2
☎ : 04.67.06.03.33
☎ : 04 67 92 84 19
@ce.0340039h@ac-montpellier.fr



Madame La Provisseure

à

Tous les membres du Conseil d'Administration

Montpellier le 30/03/2018

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

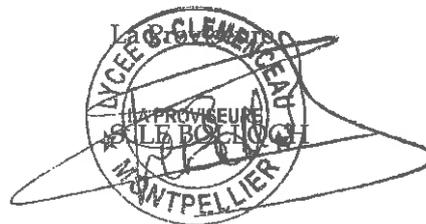
Je vous remercie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration du Collège Clemenceau qui se tiendra le :

**Lundi 09 avril 2018 à 18h00
en salle 18**

Ordre du jour :

- 1- Compte financier 2017
- 2- Acceptation Don FSE Ski 5^{ème} 2018 113€
- 3- Décision Budgétaire Modificative
- 4- Informations et questions diverses*

Vous en souhaitant bonne réception,



*Merci de prévenir le secrétariat Provisseure (04 67 06 03 40) au moins 24h à l'avance, si vous ne pouvez pas être présent.

*Pour les questions diverses, merci de nous tenir informé 48h à l'avance.

Conseil d'administration du collège du 9 avril 2018

Questions diverses FCPE

1. Voyages Scolaires: Par cette question les représentants des parents d'élèves souhaitent faire part de leurs remerciements et de leur reconnaissance aux enseignants qui se sont investis dans l'organisation des différents voyages scolaires. Source importante de découverte et d'ouverture (unique pour certains élèves), les voyages scolaires ne sont pas pour les parents un divertissement touristique mais "moment" pédagogique. Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir si ils peuvent être utiles à l'organisation de prochains voyages notamment pour en faire comprendre l'intérêt auprès de toutes les familles?
2. Le conseil local des parents d'élèves souhaite organiser deux initiatives pour lesquelles les équipes de l'établissement ont été sollicitées. Une journée des métiers en Janvier 2019 d'une part. Une bourse aux fournitures (achat groupé) d'autres part. Nous désirons connaître l'intérêt des équipes sur ces deux projets.

			Emargement	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION					
- Chef d'établissement :	Mme LE BOLLOCH Sylvie				
- Adjoint :	Mme GERAUD Lyne				
- Gestionnaire :	Mme VAUCELLE Marie-Odile				
- Conseiller Principal d'Education :	Mme MANCUSO Elisa				
PERSONNALITES					
- de la commune siège: M. MALEK Jérémie					
- de la collectivité de rattachement:					
	Mme BODKIN Maud				
- qualifiées	1 – Mme LESCURE Hélène				
invitée	1 – Mme STRZEPEK Véronique Agent comptable				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS					
- au titre des personnels ATOSS					
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation					
	1 – M. MAS Philippe				
	2 – M. DARRACQ Jean-François				
	3 – Mme DESCOUX Christine				
	4 – M. NACER-CHERIF Sofiane				
	5 – Mme NOTARI Isabelle				
	6 – Mme SPENCER Déborah				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES					
-parents	1 – Mme AYARI Anissa	FCPE			
	2 –Mme PARIS Virginie	FCPE	Virginie Paris		
	3 – Mme PASDELOUP Marie-Hélène	FCPE	Marie-Hélène Pasdeloup		
	4 – Mme SZTUREMSKI Eléonore	FCPE	Eléonore Szturemski		
	5 – M. TESTA Guillaume	FCPE	Guillaume Testa		
	6 –M. THIBAUD Jean-Baptiste	FCPE	Jean-Baptiste Thibaud		
- élèves	1 – M.ASTRIC Antoine	4 ^{ème} 3	Antoine ASTRIC		
	2. Mme BEN GHODI Pauline	5 ^{ème} 1	Pauline BEN GHODI		